

Situé en aval de Saint-Lô, sur la commune d'Agneaux, ce parcours est réservé à la pêche à la mouche du troisième samedi du mois d'avril au 31 août.

Depuis la mise en place de ce parcours, les pêcheurs sont de plus en plus nombreux à venir pour ce formidable poisson qu'est l'Alose. Il est vrai que la prise d'une alose reste un grand moment, tellement ce poisson est véloce.

Prise d'une alose sur le parcours mouche

{morfeo 10}

Le barrage, situé sur la commune de Saint-Lô, est difficilement franchissable par les aloses lorsque le débit de la Vire est faible. Les aloses se regroupent donc en aval de ce barrage. Les photos vous montrent les endroits où les possibilités d'attraper une alose sont grandes.

Nous vous présentons une série de mouches qui réussit bien sur ce parcours.